

Règlement et mesures de réouverture de l'école de Bailleau l'Evêque
suite à la crise sanitaire du COVID-19

11 mai 2020

Veillez lire attentivement ce protocole avec votre enfant qui doit revenir à l'école. Remplissez ensuite le coupon ci-joint qui vous engagera, vous et votre enfant, à respecter rigoureusement les mesures ci-dessous. Ce coupon devra être remis à l'enseignant de votre enfant le 1^{er} jour de son retour à l'école.

Accueil des enfants

- Les élèves seront accueillis selon le planning qui vous sera transmis par son enseignant. Les CP, CE2 et CM2 les 14, 15, 18 et 19 mai. Puis une semaine sur deux pour tous les niveaux en fonction du groupe attribué à chacun.
- Les enfants n'ont finalement pas été répartis par niveau dans les groupes, mais en fonction des fratries pour faciliter la gestion du quotidien des familles. Ils seront néanmoins dans leur classe habituelle avec leur enseignant.
- Les classes d'élémentaire seront limitées à 15 enfants par classe (enfants du groupe + enfants des parents qui exercent une profession dite prioritaire). En maternelle, la capacité est de 10 enfants maximum.
- Les enfants dits « prioritaires » seront accueillis tous les jours, dans leur classe habituelle dans la mesure du possible pour éviter le brassage des élèves entre les classes. Si ce n'est pas possible, ils seront répartis dans une autre classe où il reste de la place. Les enfants concernés ont été prévenus.
- Rappel : l'école sera fermée pour tous du 20 au 24 mai inclus (pont de l'Ascension).
- En cas d'absence d'un enseignant, les élèves ne seront pas accueillis (sauf les élèves prioritaires).
- Tout adulte présent dans l'école portera un masque.
- Tout enfant présent devra respecter scrupuleusement les consignes sanitaires qui lui seront données. Sa signature sur le coupon ci-joint l'y engage.

Entrée des enfants

- Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'école sous aucun prétexte.
- La distanciation sociale et les gestes barrières devront être scrupuleusement appliqués aux abords de l'école : pas d'attroupements autorisés.

- Pour gérer le flux des enfants et des parents selon les normes du protocole sanitaire, l'entrée des enfants se fera de la façon suivante :
 - Les élèves de Mme Balcon seront accueillis au boulodrome du parc par l'enseignante et son ATSEM. Ils se rendront ensuite tous ensemble dans la classe.
 - Les élèves de Mme Mocques rentreront par le portail rue du Bois Herbin. L'ATSEM les y attendra et les enverra en classe.
 - Les élèves de M. Bouchet, Mme Perinka, Mme Daguet et Mmes Douarre et Grugier-Soissons entreront par le portail habituel dans le parc et se rendront directement dans leur bâtiment pour se laver les mains avant d'entrer en classe.
 - Les élèves **de M. Bouchet devront arriver entre 8h20 et 8h30**.
Les élèves de **Mme Daguet devront arriver entre 8h30 et 8h40**.
Les autres classes de 8h20 à 8h30. Merci de respecter ces horaires qui permettront aux enfants de se croiser le moins possible.

- Les aînés seront déposés par leurs parents à l'entrée du plus jeune de la fratrie et se rendront ensuite en classe tout seuls.
- Les vélos des enfants seront déposés derrière la classe de CE2/CM1 (pas au parking à vélo sous le préau pour éviter de croiser d'autres classes).

Sortie de l'école

- Comme pour l'arrivée à l'école, la sortie sera organisée de façon à ce que les parents comme les enfants se croisent le moins possible entre classes.
- Différents points de rendez-vous seront signalés dans le parc afin de permettre aux parents d'attendre leur enfant en préservant la distanciation sociale recommandée (cf plan en document joint) :
 - La classe de PS/MS sortira par le portail du parc pour se rendre au boulodrome (point de RV n° 1)
 - La classe de GS/CP sortira par le portail rue du Bois Herbin.
 - La classe de CP/CE1 sortira par le portail du parc pour se rendre au bout du boulodrome (point de RV n° 2)

- La classe de CE2/CM1 sortira par sa sortie de secours directement dans le parc pour se rendre vers le city-stade (marronniers)
- La classe de CM1/CM2 sortira par sa sortie de secours directement dans le parc pour se rendre sous les grands arbres vers la patte d'oie près de l'entrée de la garderie).
- Les aînés rejoindront le point de rendez-vous du plus jeune de la fratrie.
- L'accès aux jeux du parc ne sera pas autorisé lors de la sortie des classes.

Mesures prises dans les salles de classe

- Chaque table sera étiquetée au nom de l'enfant et espacée d'au moins 1 mètre des autres tables.
- Les porte-manteaux ne seront pas utilisés. Vestes et cartables resteront à proximité des tables individuelles de chaque enfant (sur le dossier de la chaise ou suspendu au crochet de la table)
- Chaque enfant disposera de son propre matériel et aucun prêt ou échange ne sera autorisé entre enfants.
- Les portes des classes resteront ouvertes pour éviter d'être manipulées.
- Les règles d'hygiène, la distanciation sociale et les gestes barrière seront appris rigoureusement aux enfants le premier jour de leur retour à l'école.
- Avant de rentrer en classe, le lavage des mains avec du savon sera obligatoire (à 8h30, 10h15, 11h30, 13h20, 15h15) ainsi qu'à la sortie des classes de 16h30 et à chaque fois que l'enfant se sera mouché ou aura éternué. Le lavage devra être fait soigneusement et durer 30 secondes sous la surveillance d'un adulte.
- Les enfants ne seront pas autorisés à apporter leur propre gel hydro-alcoolique (risque de projections dans les yeux ou d'un camarade allergique à proximité).
- Si l'enseignant juge que cela lui demande trop de manipulations de cahiers ou trop de proximité avec l'élève, les corrections pourront être faites collectivement.
- Les salles seront aérées à chaque récréation.

- Les salles et les sanitaires seront désinfectés 3 fois par jour en plus du ménage quotidien (tables, dossiers des chaises, rebord des lavabos, interrupteurs, boutons de chasse d'eau...).

Récréations :

- Seules les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont un espace commun pour sortir de leur classe. Leurs récréations se feront donc en décalé.
- Horaires des récréations :
10h-10h15 et 15h-15h15 pour les GS/CP, CP/CE1 et CE2/CM1
10h20-10h35 et 15h20-15h35 pour les CM1/CM2
10h-10h30 et 15h-15h30 pour les PS/MS
- Espaces extérieurs divisés en 4 zones :
 - Devant la classe de Mme Mocques jusqu'au préau : cour pour les GS/CP
 - Devant la classe de Mme Balcon, espace de jeu avec le tapis + herbe : cour pour les PS/MS. Le petit train en bois a été retiré. Les fenêtres et la porte de la cabane ont été condamnées par des planches.
 - Devant la salle de motricité : cour pour les CP/CE1
 - Devant le portail du parc : cour pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2 en horaires décalés.
- Spécifications pour les récréations :
 - **Marquages au sol** de carrés d'un mètre de côté et de couloirs de course. Des zones tampons seront matérialisées entre les différentes parties. Des repères seront également présents pour aider les enfants à se ranger sans trop de proximité entre eux.
 - Il est demandé aux enfants d'**apporter un « sac récré »** où chacun peut mettre des jeux personnels (petites voitures, corde à sauter, livre, coloriage... mais pas de balles, ballons, billes ou console !). Tout échange ou prêt de jeux entre enfants est interdit.

Les classes seront désinfectées et aérées à chaque récréation par le personnel communal.

Pause méridienne

- Attention : les 14 et 15 mai, les enfants devront apporter leur propre pique-nique car les repas n'ont pas pu être commandés. Pensez aux couverts et au gobelet individuel si besoin.

- Repas pris dans les classes, servi en barquettes individuelles (impliquant une augmentation du tarif d'environ 1,70€, à repreciser). Repas froids commandés chez Yvelines Restauration.
- Chaque enfant mangera donc sur la table qui lui aura été attribuée pour la semaine.
- Tout le mobilier sera ensuite nettoyé et désinfecté.
- Durant la récréation de midi, les enfants devront rester dans la zone de la cour délimitée pour leur classe. Les CM1/CM2 pourront aller dans la petite cour devant la cantine.

Garderie du matin et du soir :

- Horaires habituels (7h15-8h15 et 16h30-18h45)
- Les élémentaires seront accueillis dans 2 salles du centre de loisirs habituel. Les élèves seront répartis par groupes de 15 maximum.
- Les maternelles seront dans le bâtiment préfabriqué rue du Bois Herbin. Ils ne pourront pas être plus de 10.
- Prévoir un **petit sac de jeux personnels et des crayons** ou feutres en plus du goûter et d'un gobelet individuel.

Précautions à prendre par les parents

- La venue des enfants à l'école est basée sur le volontariat. Si les parents décident de ne pas mettre leur enfant à l'école, il leur faudra continuer à assurer la scolarité à la maison.
- Chaque famille devra veiller à ce que son enfant ait tout son matériel (trousse complète, cahier, livres...) puisqu'il ne pourra en être prêté en classe.
- Il est recommandé à chaque famille de prendre la température de leur enfant chaque matin avant de l'emmener à l'école.
- Les parents devront surveiller l'apparition d'éventuels symptômes du COVID-19 et prévenir l'école immédiatement.
- Les parents devront veiller à ce que leur enfant se lave soigneusement les mains dès son retour à la maison après sa journée de classe.
- Enfin, les adultes venant récupérer leurs enfants à la sortie des classes devront respecter les consignes de distanciation entre eux, les gestes barrières et l'endroit indiqué pour chaque classe. Aucun parent ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement.

Gestion de cas suspect ou identifié dans l'école

- En cas de symptômes évocateurs du COVID-19 constatés par le personnel de l'école, il y aura éviction immédiate de l'enfant. Il sera isolé, un masque pédiatrique lui sera mis et ses parents avertis. Ces derniers devront faire réaliser un test de dépistage. L'enfant ne sera pas accepté à nouveau dans l'école sans le résultat de ce test.
- En cas de malade identifié dans l'école, les autorités sanitaires seront prévenues et nous indiqueront la marche à suivre.
- L'infirmière scolaire pourra intervenir dans l'école pour faire de la prévention ou de la sensibilisation aux mesures sanitaires à respecter.

Après lecture et approbation de ce document, veuillez signer le coupon du document joint et le remettre à l'enseignant de votre enfant le 1^{er} jour de son retour à l'école.

La sécurité sanitaire des enfants et des adultes de l'école est l'affaire de tous ! Merci de nous aider à la garantir !

Mme Douarre et l'équipe enseignante